

# L'APAPUL recherche des membres pour divers comités

L'APAPUL est à la recherche de membres qui souhaitent s'impliquer auprès de l'Association en devenant membre d'un de nos comités.

Si vous désirez soumettre votre candidature à l'un ou l'autre de ces postes, vous n'avez qu'à nous le signifier par courriel à [apapul@apapul.ulaval.ca](mailto:apapul@apapul.ulaval.ca), et ce, d'ici le **10 février prochain**.

## ***Comité paritaire de réflexion sur la conciliation travail et vie personnelle (deux postes à pourvoir)***

Nouveau comité paritaire issu de la convention collective 2011-2014.

### ***Composition***

Ce comité est composé de six personnes, dont trois nommées par l'APAPUL. Lucie Garneau, conseillère en relations de travail, sera la représentante de l'APAPUL. Nous devons nommer deux autres membres qui seront libérés pour y participer, conformément à l'article 17 de la convention collective. Le comité peut s'adjoindre, le cas échéant, d'une ou de plusieurs personnes expertes dans le domaine de la conciliation travail et vie personnelle, pour le soutenir dans la réalisation de son mandat.



### ***Personnes recherchées***

L'APAPUL recherche des membres qui font partie d'une faculté et d'un service. Comme ces personnes doivent représenter l'APAPUL et ses membres, elles doivent répondre aux critères suivants :

- Être préoccupées par la conciliation travail et vie personnelle.
- Être porteuses de dossiers.
- Posséder un sens critique.
- Avoir des idées créatives.

### ***Mandat***

Ce comité a comme mandat de consulter les membres du personnel professionnel et les gestionnaires sur les enjeux et les modalités d'application d'un programme de conciliation travail et vie personnelle pour les membres de l'APAPUL. Il devra, entre autres, juger de l'opportunité de maintenir, au-delà de la période d'essai prévue à

l'article 132.4 (Option C) de la convention collective, la possibilité pour un membre du personnel professionnel de travailler 32 heures en quatre jours, évaluer l'introduction d'autres formules de conciliation travail et vie personnelle, dont la possibilité de permettre à un membre de travailler 28 heures en quatre jours, et évaluer les résultats du projet pilote prévu à la lettre d'entente 2011/6.

Le comité devra produire un rapport contenant des recommandations aux parties, et ce, au plus tard le 31 mai 2014.

### ***Comité d'éducation et de formation syndicale (trois postes à pourvoir)***

Ce comité a été créé par le Conseil d'administration de l'APAPUL.



### ***Composition***

Ce comité est composé de cinq membres nommés pour deux ans par le Conseil d'administration, dont un provenant du comité d'information et de consultation et un autre du comité des activités professionnelles et sociales. M<sup>e</sup> Frédéric Lavigne, conseiller en relations de travail, siège d'office au comité et en est responsable.

### ***Personnes recherchées***

Les personnes recherchées devront répondre aux critères suivants :

- Être porteuses de dossiers.
- Posséder des habiletés de persuasion et d'influence.
- Posséder un sens critique.
- Avoir des idées créatives.

### ***Mandat***

- Recenser et analyser les meilleures pratiques d'éducation et de formation syndicale utilisées par l'APAPUL et par les autres associations syndicales desquelles elle pourrait s'inspirer.
- Assurer une veille des connaissances de la vie syndicale des nouveaux membres ayant participé à la rencontre d'accueil.
- Maintenir une vigie sur les orientations idéologiques des activités d'éducation et de formation à la vie syndicale du personnel professionnel de l'APAPUL.
- Recommander au Conseil d'administration des pratiques ou activités visant à promouvoir la vie associative et syndicale.
- Former, au besoin, des sous-comités pour des activités particulières.
- Évaluer les activités réalisées ainsi que l'appréciation des membres de l'Association.

## ***Comité des activités professionnelles et sociales (un poste à pourvoir)***

Ce comité est composé de six personnes, dont cinq membres nommés pour deux ans par le Conseil d'administration. Selon les besoins, d'autres personnes peuvent collaborer, à titre de bénévoles, à la réalisation des activités de ce comité. M<sup>e</sup> Frédéric Lavigne, conseiller en relations de travail, siège d'office au comité et en est responsable.

### ***Mandat***

- Élaborer un programme d'activités professionnelles et sociales pour l'année, selon les besoins des membres de l'Association.
- Organiser et assumer la réalisation des activités.
- Organiser et réaliser, tous les deux ans, la Journée du personnel professionnel.
- Répartir le budget de chacune des activités et identifier les sources de financement.
- Évaluer les activités réalisées ainsi que la participation des membres de l'Association.
- Former, au besoin, des sous-comités pour des activités particulières.
- Élaborer et maintenir une liste de bénévoles.

## ***Comité organisateur du tournoi de golf 2012***

La clé du succès d'un événement réside dans sa planification...

Cette année, dans le cadre de la 38<sup>e</sup> édition de son tournoi de golf annuel, l'APAPUL offre à nouveau à ses membres un tournoi de type « Shot gun » (départ simultané de toutes les équipes).

Nous avons besoin de membres pour nous aider à organiser cette journée qui aura lieu le vendredi 8 juin prochain. Les aspects logistiques, le financement, l'animation et la coordination le jour de l'évènement représentent les principales responsabilités du comité organisateur.

